



**Licence professionnelle Développement d'applications
internet/intranet**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement d'applications internet/intranet. 2011, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039682

HAL Id: hceres-02039682

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039682>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002838

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Développement d'applications Intranet/Internet

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle a été ouverte en 2006. Elle forme à la conception de portails Intranet/Extranet, à la création et à la manipulation de services Web, à l'administration et au renforcement de la sécurité de serveurs d'entreprise. Elle apporte une connaissance approfondie de langages de programmation évolués. Les métiers visés sont ceux d'analyste programmeur, de développeur informatique spécialisé sur les technologies Web, de développeur de portails Intranet/Extranet ou encore de consultant junior. La formation, localisée à Aubière, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Clermont-Ferrand et accueille un public en formation initiale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	99 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	35 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	71 % 64 % et 79 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle répond à des besoins grandissants des entreprises dans le domaine du développement d'applications Intranet et Internet. Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont assez satisfaisants : le taux d'emploi est correct et l'embauche s'opère de manière rapide dans les métiers visés. La formation a cependant été touchée par la crise économique : le nombre de diplômés en poursuite d'études s'est ainsi sensiblement accru en 2009 du fait de difficultés d'embauche. L'implication des professionnels dans la formation est satisfaisante du fait de leur présence dans les enseignements du cœur de métier, de leur participation au conseil de perfectionnement et à l'organisation des stages. Les partenariats avec les milieux professionnels restent cependant non formalisés par convention. Une passerelle a été mise en place avec la licence d'informatique de l'Université Blaise Pascal et la formation intègre des étudiants issus de L2. La formation est par ailleurs très attractive. Des mises à niveau sont en place pour faciliter l'intégration de publics divers. On manque cependant d'informations pour juger du suivi des actions et de l'impact des mesures adoptées sur la formation.

- Points forts :
 - L'insertion professionnelle globalement satisfaisante.
 - Des contenus pédagogiques adaptés aux technologies les plus récentes.
 - L'existence de dispositifs d'accueil et de mise à niveau des étudiants.
 - Des intervenants professionnels du cœur de métier.
- Points faibles :
 - Un public quasi exclusivement en formation initiale classique.
 - Le manque d'informations sur le suivi des actions et des impacts des mesures mises en œuvre.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les outils de suivi des actions et autres dispositions mis en place pour faire évoluer la formation. Les informations ainsi produites devraient faire l'objet d'une analyse en conseil de perfectionnement pour proposer des pistes d'amélioration continue de la formation. On devrait également chercher à signer des conventions partenariales avec les milieux professionnels et les organisations professionnelles représentatives. Le conseil de perfectionnement pourrait également se saisir du projet d'ouverture de la formation en alternance pour déboucher sur sa concrétisation dans des délais rapides. Enfin, en matière de contenus pédagogiques, on devrait s'interroger sur la pertinence actuelle du langage OpenMP.